**France Musique – la Matinale**

**Situation de plus en plus précaire pour les ensembles musicaux**

*le jeudi 29 octobre 2015*

[Ecouter](http://www.francemusique.fr/player/resource/111295-126197) l’émission *disponible jusqu'au 25/07/2018*

[podcast](http://www.francemusique.fr/emission/le-dossier-du-jour/2015-2016/des-ensemble-musicaux-de-plus-en-plus-precaires-10-29-2015-07-12#les-podcasts)

**Selon un rapport de la Fevis, la situation des ensembles musicaux indépendant est inquiétante. En cause, une chute des subventions publiques, qui a notamment pour conséquence une baisse drastique de la masse salariale administrative.**

On le sait, l’économie de la culture est fragile en ce moment. Et la situation des ensembles musicaux indépendants serait préoccupante selon un rapport de la [Fevis](http://www.fevis.com/), la fédération qui regroupe ces formations. Elle compte actuellement **123 adhérents**, aux univers variés, classiques, baroques, certains sont jeunes et d’autres plus anciens. Tous les deux ans, la Fevis établit un état des lieux chiffré du secteur des musiciens indépendants. Elle vient d’effectuer une photographie inédite de la conjoncture de 2015.  Un texte inquiétant, qui rapporte une **précarisation des orchestres**.

**Baisse des subventions publiques**

Les ensembles indépendants font parti des trois catégories d’employeurs pour les musiciens, avec les maisons d’opéra et les institutions publiques. **Leur particularité c’est d’être des entrepreneurs**, c'est-à-dire qu’ils portent eux même leurs projets, et s’autofinancent, généralement au deux tiers. Mais pour exister ils ont besoin de fonds publics, et les subventions sont fortement en chute. C’est ce qu’a constaté avec cette enquête Marie Hédin, déléguée générale de la Fevis : « *La baisse des dotations de l’Etat, se répercute sur tous les postes de dépenses, donc on le constate aussi chez nous. Et à septembre 2015, on voit que les collectivités ensemble ont baissé de 6% le montant qui nous était attribué, en particulier, les départements, les municipalités, toutes les collectivités qui ont eu une élection* ». Elle a ajoute que les régions restent stables « *parce que les élections sont à venir. Et c’est ce qui nous inquiète, parce que les régions sont notre premier partenaire dans les collectivités. Donc si ce financement suit la même tendance que les autres cette année, nos ensembles vont être dans une vraie difficulté.* »

Certains de ces ensembles ont particulièrement été affectés par cette chute des dotations. C’est le cas notamment du [Concert d’Astrée](http://www.leconcertdastree.fr/), orchestre baroque fondé en 2000, actuellement en résidence à l’Opéra de Lille. En 2015, il a subit une **baisse de 40% de leur budget du département, et de 25% de celui de la ville de Lille**. Un coup très dur pour Patricia Faulon l’administratrice de l’orchestre : « *Le département dans lequel on se trouve, qui est en grande difficulté cherchait à faire des coupes sur beaucoup de choses et notamment ça a été sur les aides qu’ils pouvaient attribuer à la culture. Le problème actuellement, c’est que des ensembles comme le notre travaillent déjà sur 2018, 2019. Et les calendriers institutionnels sont sur 2015. Donc la grande difficulté c’est de savoir comment se projeter* ».

**Hausse du financement privé**

Face à ces difficultés, les ensembles se tournent de plus en plus vers le privé et on assiste à l**’émergence de nouvelles alternatives de financement**. La tendance prend de l’ampleur et se confirme depuis plusieurs années ; en 2015, pour la première fois, les fonds provenant du mécénat ont dépassé ceux attribués par les régions. Pour trouver de l’argent, on innove, on diversifie les sources, comme le collectif [La Tempête](http://www.compagnielatempete.com/latempete/) qui existe depuis 4 ans. Son administrateur, Ismael Jamaleddine, explique qu’il ne cherche pas encore de modèle précis : « *Pour l’instant, nos financements c’est clairement beaucoup plus du privé que du public. Ce qui nous a lancé, c’est le mécénat. Ensuite, en tant que jeune ensemble on n’a pas encore de modèle économique arrêté, les proportions de chaque apport financier varient chaque année  selon nos ressources propres, nos ventes de concerts et les subventions publiques*... » La compagnie a également  fait une campagne de financement participatif sur internet l’année dernière, pour le projet de création de spectacle à Paris.

**Danger pour la pérennisation des emplois**

Mais l’ensemble La Tempête sait que pour se développer, il a besoin de l’Etat. Les fonds privés viennent soutenir des projets, et réclament un retour sur investissement, quand **les fonds publics permettent de payer des salariés**. Ils ne sont  donc pas substituables. D’ailleurs, la Fevis constate que l’une des conséquences majeures de la chute des subventions est la **baisse drastique de la masse salariale administrative**, pourtant essentielle car c'est elle qui recherche les financements et embauche les musiciens. Entre 2012 et 2014 cette dernière a diminué de 18%, et encore de 12% entre 2014 et 2015. Une situation qui va à l’encontre de la pérennisation des métiers de la culture, alors que la structuration était un objectif majeur des politiques culturelles des années 1990 et 2000.

En ces temps de crise, les orchestres donnent la priorité à leurs projets et aux effectifs artistiques. C’est notamment ce que fait l’[Orchestre des Champs Elysées](http://www.orchestredeschampselysees.com/). Financé en grande partie par la région Poitou-Charentes, l’orchestre a connu une chute spectaculaire des subventions régionales en 2009, moins 40%. Un coup très dur, qui a beaucoup impacté les activités de l’ensemble. Depuis 2015 cependant, ces subventions ont été revalorisées. Face aux difficultés budgétaires, l’Orchestre a toujours fait le choix de consacrer le maximum de la subvention à la production, de le mettre dans le projet artistique, déclare l’administrateur général, Jean-Louis Gavatorta : « *On a fait ce pari là, ce qui veut dire que ça pose très fortement sur l’équipe administrative qui est donc très réduite, 5 personnes, ce qui est vraiment très peu pour une structure comme la notre*».

**L’Etat veut réagir**

Le ministère de la Culture déclare suivre « *avec attention* » ce sujet, et être conscient de la crise que rencontrent ces ensembles. Son objectif c’est de constituer une filière solide, et c’est dans cette optique que le Premier ministre a annoncé il y a deux semaines, la création prochaine d’un [fonds artistique pour l’emploi dans la Culture](http://www.telerama.fr/scenes/la-creation-du-fonds-de-l-emploi-dans-la-culture-est-elle-une-bonne-initiative%2C133214.php), pour « *encourager l’emploi permanent* » grâce à des aides directes. La circulaire est actuellement en négociation avec les syndicats, mais la Fevis a déjà fait part de ses inquiétudes, une hausse des seuils d’éligibilité aux subventions serait proposée. Le ministère de la Culture ne confirme pas, mais se défend déjà un peu, en expliquant qu’il faut structurer.

**Sofia Anastasio**